

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE N°2023-589
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET

Travaux de modification du système de chauffage du logement du centre équestre de Chabridet à Pierrefort

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 Juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2023-161, relative à la reprise de la SARL de Chabridet, gestionnaire du centre équestre de Chabridet ;

Considérant la nécessité de diminuer les coûts de fonctionnement liés au chauffage dans le logement du centre équestre en installant un poêle à bois dans la pièce principale ;

Vu l'offre n°47982 de la S.A.S Cordesse sise ZA – 1 rue des artisans – 15260 Neuvéglise-sur-Truyère ;

Vu l'avis favorable du bureau exécutif en date du 23 octobre 2023 ;

DECIDE

Article 1 : D'approuver et de signer le devis n°47982 de la S.A.S Cordesse sise ZA – 1 rue des artisans – 15260 Neuvéglise-sur-Truyère, pour la réalisation d'un conduit de cheminée et la fourniture d'un poêle à bois pour un montant de 8 126,50 € H.T ;

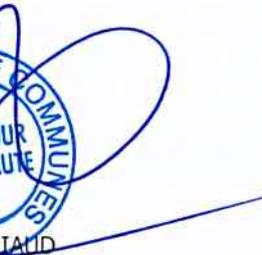
Article 2 : De dire que les crédits sont inscrits au budget primitif 2023 du budget général opération 106 ;

Article 3 : De dire qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour ;

Article 4 : De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Saint-Flour, le 7 novembre 2023,

La Présidente



Céline CHARRTAUD

Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 13 NOV. 2023

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, **le 13 NOV. 2023**



DEVIS	SAINT-FLOUR COMMUNAUTE
Référence : 47982 Conçu le : 25/09/23	Village d'entreprises ZA Rozier-Coren 15100 SAINT FLOUR
Objet du devis	
LOGEMENT CENTRE EQUESTRE PIERREFORT - POSE POELE A BOIS + CHEMINEE	

N°	Désignation	Un	Qté	Prix unit.	Montant H.T.
1	NUMERO AGREMENT RGE N° E48419 - CODE 8611				
2	AGREMENT QUALIBOIS : QB / 04103 / 163923 / O				
3	POELE A BOIS NORDIKA ISOTTA CON CERCHI EVO : poele a bois en fonte - puissance 12 kW - CHAUFFE PLAT INTEGRE SUR LE DESSUS - buches 50cm - rendement 82% - systeme vitre propre - porte de chargement frontale et laterale - raccordement arriere possibilite autres marques et modeles	U	1,00	2 742,00	2 742,00
4	TUBE FUMES DOUBLE PAROI ISOLE INOX/INOX Ø150 longueur 1ml	Ml	7,00	222,00	1 554,00
5	TUBE FUMES DOUBLE PAROI ISOLE INOX/INOX Ø150 réglable de 365 à 565 traversée mur	U	1,00	209,00	209,00
6	SUPPORT DE DEPART INOX diamètre 150	U	1,00	178,00	178,00
7	TE INOX DOUBLE PAROI ISOLE INOX/INOX D150 + TAMPON	U	1,00	252,00	252,00
8	COLLIER MURAL INOX Ø150	U	5,00	52,00	260,00
9	RALLONGE POUR COLLIER MURAL	U	5,00	42,00	210,00
10	REDUCTION DOUBLE PAROI 150 / SIMPLE PAROI 150	U	1,00	91,00	91,00
11	CHAPEAU INOX TUBE ISOLE diamètre 150	U	1,00	79,50	79,50
12	TUBE RACCORDEMENT POELE	U	1,00	31,00	31,00
13	COQUILLE ISOLATION POUR TRAVERSEE MUR + ROSACES	E	1,00	333,00	333,00
14	DIVERS INGREDIENTS FIXATIONS / ISOLATION ET REBOUCHAGE MUR	E	1,00	38,00	38,00
15	GAINNE AMENEE AIR FRAIS EXT + GRILLES	E	1,00	105,00	105,00
16	PLAQUE DE PROTECTION MURALE DECORATIVE NOIRE 800*1000 POUR ECART AU FEU + PLAQUE DE SOL NOIRE	E	1,00	394,00	394,00
17	MAIN D'OEUVRE TRAVAIL POSE ET RACCORDEMENT CI-DESSUS + POSE CHEMINEE EXTERIEURE + PERCEMENT MUR + DEPLACEMENT	E	1,00	1 650,00	1 650,00

Accusé de réception en préfecture
 015-200066660-20231107-DEC2023-589-AU
 Date de télétransmission : 13/11/2023
 Date de réception préfecture : 13/11/2023

Total H.T.	8 126,50
Total T.V.A. 5.50 %	446.96
Total T.T.C.	8 573,46
Net à payer (Euro)	8 573,46

Banque CREDIT AGRICOLE : IBAN FR76 1680 6048 2157 2181 8800 013 AGRIFRPP868

Bon pour accord et pour commande
Bon pour acceptation des Conditions Générales de Vente ci-jointes

A _____

Le : / /

Signature Client :

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20231107-DEC2023-589-AU
Date de télétransmission : 13/11/2023
Date de réception préfecture : 13/11/2023